

La porcherie de Landunvez « n'a jamais été hors-la-loi »

Deux jours après avoir signé l'arrêté régularisant l'extension de l'élevage porcin Avel Vor, à Landunvez, le préfet du Finistère, Philippe Mahé, est revenu, jeudi, sur les conditions de cette décision.

Yann Le Gall



Le dossier de régularisation d'extension de la porcherie Avel Vor, à Landunvez, « a généré de la passion ». En expliquant sa décision, jeudi après-midi, le préfet du Finistère, Philippe Mahé, espère amener de l'apaisement. Photo Y.L.G.